



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 17/07/2025

Le dix-sept juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 11/07/2025

Nombre de membres en exercice : **16** - Présents : **13** - Votants : **15** dont **2** pouvoirs

Le quorum de 9 élus est atteint

Présents : M. Stéphane ENTÈME, Maire, Mme Françoise MÉNARD, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Linda GABORIAU, M. Christian MAILLARD, Adjoints au Maire, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Sylvie CHATELLIER, M. Vincent CAILLÉ, M. Benoît COUTEAU, M. Sébastien BESSON, Mme Servane CHESNEAU, M. Pascal BOUTON, M. Richard LOPEZ

Absents excusés : Mme Hélène QUÉMÉRÉ qui donne pouvoir à M. Sébastien BESSON
Mme Gwladys BRANGER qui donne pouvoir à Mme Françoise MÉNARD

Absente : Mme RAVELEAU DUAUT Magalie

Secrétaire de séance : Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

2025-07-17-004 – Modification du temps de travail du poste de M. Blais

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant le souhait de M. Blais de réduire son temps de travail de 28 heures à 25 heures hebdomadaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** la modification du temps de travail du poste (de 28 heures à 25 heures) occupé par M. Blais
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à prendre toutes les mesures afférentes à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

Le Maire
M. Stéphane ENTÈME

